

www.cmis-int.org

CARDINAL EDUARDO MARTINEZ SOMALO
Préfet de la CIVCSVA

ALLOCUTION D'OUVERTURE
AU SYMPOSIUM A L'OCCASION
DU 50^e ANNIVERSAIRE DE
PROVIDA MATER ECCLESIA

31 janvier 1997



cmis
CONFERENCE MONDIALE
DES INSTITUTS SECLIERS

CARDINAL EDUARDO MARTINEZ SOMALO
Préfet de la CIVCSVA

ALLOCUTION D'OUVERTURE AU SYMPOSIUM
A L'OCCASION DU 50^e ANNIVERSAIRE
DE PROVIDA MATER ECCLESIA

31 janvier 1997

Très chers participants à ce Symposium,

Je rends grâce au Seigneur qui m'a donné cette occasion providentielle de rencontrer une représentation si importante de divers Instituts séculiers, réunis dans cette Université Pontificale qui, depuis plus de 400 ans, est une des protagonistes les plus prestigieuses et qualifiées de la recherche et de la culture théologiques.

Je remercie tous ceux qui ont fortement désiré ce Symposium: la Conférence Mondiale des Instituts Séculiers qui, par l'intermédiaire de son Conseil Exécutif, a organisé cette rencontre pour commémorer comme il se doit une date si importante dans la vie de tous les Instituts séculiers: le cinquantenaire de la Constitution Apostolique *Provida Mater*, promulguée précisément le 2 février 1947 par le Pape Pie XII, dont nous vénérons la mémoire. Et cela fait aussi 50 ans que le Ministère auquel Mgr Dorronsoro et moi-même prêtons service est responsable de cette forme particulière de vie consacrée, qui a désormais consolidé et précisé sa physionomie et sa mission spécifique dans la grande famille de l'Église.

Notre joie et notre gratitude envers la Sainte Trinité sont certainement partagées par ceux qui, dans le mystère consolateur de la Communion des Saints, vivent déjà pour toujours en Dieu et participent, avec nous, à la joie de l'Église tout entière. Il faut

évoquer ici l'artisan sage et éclairé de l'objet de notre célébration, le vénéré Père Arcadio Larraona, des Missionari Figli del Cuore Immacolato di Maria, futur Cardinal et, à l'époque, Sous-secrétaire de la Sacrée Congrégation des Religieux, dont beaucoup d'entre nous se souviennent avec gratitude.

C'est à lui que, en 1941, le Souverain Pontife Pie XII confia la question de ces nouveaux Instituts, créant une Commission formée de membres des Congrégations du Saint-Office et des Religieux, en vue d'établir une législation adéquate en la matière. On arriva ainsi à la promulgation du document pontifical qui illustre le fondement théologique et juridique des Instituts séculiers ainsi que la Loi particulière qui les régit.

L'année suivante, Pie XII précisa la doctrine relative à la nouvelle forme de vie consacrée dans le *Motu Proprio Primo feliciter*, tandis que la Sacrée Congrégation des Religieux en souligna quelques points dans l'Instruction *Cum Sanctissimus*. Nous pouvons affirmer que ces documents ont beaucoup apporté à l'Église, car ils reconnaissent la possibilité d'une consécration totale à ceux qui choisissent de rester dans le monde, unissant sécularité et consécration comme éléments constitutifs des nouveaux Instituts. Ils affirment qu'une pleine consécration et une pleine sécularité sont non seulement compatibles, mais d'utilité réciproque, répondant ainsi aux exigences des temps modernes; à la référence évangélique classique de la cité placée sur la montagne et de la lumière placée sur le candélabre, vient s'ajouter l'image du sel qui donne du goût et du levain qui fait grandir.

Le Magistère Pontifical a par la suite ratifié la doctrine et la praxis des Instituts séculiers; ainsi, le Concile Vatican II leur recommande de garder leur propre physionomie, tenant beaucoup à la formation dans les choses divines et humaines (cf. PC 11); il reconnaît aussi que l'œuvre des consacrés séculiers est très utile aux missions, car elle est le signe d'une dévotion totale à l'évangélisation du monde (cf. AG 40). Et il y a vingt-cinq ans, jour pour jour, célébrant un anniversaire particulièrement solennel, le Saint-Père Paul VI vous encourageait à apporter votre témoignage de sécularité consacrée

afin que l'Église puisse incarner la nouvelle attitude qu'exige le monde actuel! (cf. Discours de Paul VI au XXVème anniversaire de Provida Mater, Rome, le 2 février 1972).

Les illustres rapporteurs qui vont intervenir dans quelques instants approfondiront ces thèmes, traçant les lignes essentielles du chemin cinquantenaire qui nous a conduits jusqu'à l'Exhortation Apostolique post-synodale *Vita Consecrata*, dans laquelle le Saint-Père Jean-Paul II invite encore une fois tous les consacrés séculiers à apporter à la société l'énergie nouvelle du Royaume du Christ, cherchant à transfigurer le monde par la force des Béatitudes (cf. VC 10). Notre cœur déborde d'un sentiment sincère de gratitude filiale pour ce don de l'Exhortation que le Saint-Père nous a offert comme réflexion supplémentaire sur la magnifique vocation à suivre pleinement le Christ.

Il ne me reste donc qu'à vous formuler à tous des souhaits cordiaux et sincères qui se font prière afin que les Instituts séculiers restent toujours fidèles à leur charisme, visant un juste équilibre entre sécularité et consécration; qu'ils puisent aux sources de leur spiritualité et méditent avec courage, sans interprétations erronées, sur la volonté des Fondateurs. Ces derniers, répondant à une inspiration précise de l'Esprit de Vérité, se sont engagés dans un chemin de sainteté que l'Église a fait sien et à travers lequel tous ceux qui le suivent ont la certitude de répondre généreusement à l'appel divin.

Je suis sûr que la nouvelle évangelisation du troisième millénaire de l'ère chrétienne vous verra tous protagonistes convaincus et engagés de l'annonce toujours nouvelle du Salut qui ne peut venir au monde que par Jésus-Christ, qui est le même, hier, aujourd'hui et toujours, et auquel vont nos louanges et notre remerciement!